

Réf	SAP_VAE
	Titre RNCP

Nos prochaines Sessions VAE	
Dates	Du 01.01 au 31.12
Lieu	Sur tout le territoire

FORMATION

Objectifs

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître les compétences, acquises par l'expérience, afin d'obtenir une certification déposée au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Celle-ci est un gage de professionnalisme et d'intégrité pour le salarié et son employeur.

Certifications visés

Titre Assistant de Vie Dépendance -
Titre Employé Familial -
Titre Assistante Maternelle/Garde d'enfants

Prérequis

- Savoir lire, écrire, s'exprimer en Français et comprendre une consigne

Modalités et délais d'accès

- Définir son projet
 - Demande de recevabilité afin de vérifier :
 - ✓ l'adéquation avec votre expérience professionnelle
 - ✓ les critères administratifs
- Délai d'accès : 1 mois

Conditions d'admission

1 an d'expérience dans le domaine de la Certification visée

Programme en présentiel

6 É T A P E S	Étape ① Inscription sur la plateforme France VAE https://vae.gouv.fr/
	Étape ② Rendez-vous de faisabilité avec l'Architecte de parcours ; 15 jours après l'inscription
	Étape ③ Passage sous 10 jours en commission de recevabilité. Réception de notification sur la plateforme France VAE et par courrier IPERIA.
	Étape ④ L'Architecte de parcours accompagne vers MAGIS.
	Étape ⑤ Démarrage du parcours d'accompagnement avec MAGIS. 3 parcours possible : <i>Les parcours sont déterminés avec l'Architecte de parcours selon étendue de l'expérience en rapport avec la certification visée et le niveau langagier.</i>
	Parcours 1 : 20h (15h collectives + 5h individuelles) Parcours 2 : 28h (18h collectives + 10h individuelles) Parcours 3 : 38h (18h collectives + 20h individuelles)
Étape ⑥ Passage devant le jury de certification	Accompagnement - Suivi individualisé - Préparation au Dossier de Validation et Préparation Jury. Appui à la recherche d'emploi.

Méthodes d'évaluation

- Passage devant un Jury de Certification

Sanction du Titre et Adaptation de parcours

Conditions d'obtention du Titre Professionnel : Validation totale (Réussite au Jury de Certification.)

En cas de Validation partielle ou non validation : un nouveau module d'accompagnement vous est proposé.

Indicateur de résultat

Aucunes prestations n'a été faite, nous ne pouvons communiqué de résultat.

Perspectives d'emploi- Evolution

- Types d'emplois accessibles : Assistant(e) de Vie - Auxiliaire de Vie - Aide aux personnes âgées
- Lieu d'exercice : au domicile, en structure d'accueil, en milieu associatif
- Statut : indépendant ou salarié

Passerelles

- Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence : Les 3 Titres Assistant(e) de Vie Dépendance / Employé(e) Familial(e) / Assistant(e) Maternel(le)-Garde d'enfants
- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAS)

Durée totale de l'accompagnement :

Parcours 1: 20 heures Parcours 2: 28 heures Parcours 3: 38 heures

Durée	20 heures ou plus si parcours 2 ou 3	heure(s)
Tarif	Nous consulter pour les modalités de financement	

Ravine Plate, 98280 le Vauclin | 4, Rue Homère Clément 97240 LE FRANÇOIS

SIRET : 523 487 312 00010 | N° déclaration d'activité : 97970166797

Tarif Nous consulter

Cout horaire

Nous consulter

Nos Contacts téléphoniques : 0596 75 42 13 . 0696 75 97 70 . 0696 35 59 59 . 0696 76 64 16

Mail : magis.contacts@gmail.com _ Site : magisformation.com



UN SECTEUR QUI COMPTE